



128 communes ont fusionné en Centre-Val de Loire en dix ans

Au 1^{er} janvier 2020, la région se compose de 1 757 communes, 4,6 % de moins qu'il y a dix ans. En une décennie, 128 communes se sont regroupées pour en former 43 nouvelles. L'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher comptabilisent le plus de mouvements. Les fusions ont essentiellement lieu entre communes de petite taille, ce qui a peu de conséquences sur les contours en unités urbaines.

Auteur : Muriel Auzanneau (Insee)

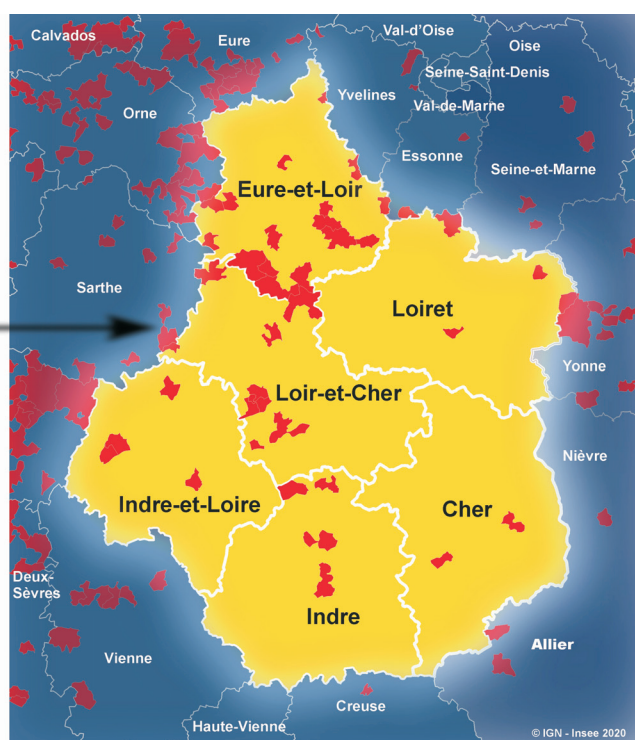
Avec ses 35 000 communes, la France concentre 41 % du total de l'Union Européenne, suivie de l'Allemagne (13 %). Depuis la crise de 2008, de nombreux pays européens ont adopté une stratégie de fusion de communes, notamment pour réaliser des économies d'échelle. L'objectif principal de la fusion est, en effet, de réduire les différents coûts que ce soit au niveau des dépenses de fonctionnement courantes ou des dépenses d'investissement. Ces regroupements peuvent également permettre aux communes nouvelles de maintenir, voire développer des services publics, de mutualiser des équipements et des services et de peser davantage dans les intercommunalités. Les réformes territoriales, depuis dix ans, ont successivement renoué la procédure de regroupement des communes, modifiant le paysage communal en France (*définitions*).

1 757 communes au 1^{er} janvier 2020

En Centre-Val de Loire, depuis dix ans, 128 communes se sont regroupées pour en former 43 nouvelles (*figure 1*). Sur la même période, au niveau national, 2 564 communes ont fusionné en 824. Celles de la région représentent donc 5 % des nouvelles communes françaises.

En une décennie, le nombre de communes dans la région est passé de 1 842 à 1 757, soit une baisse de 4,6 % comme au niveau national. D'abord peu nombreuses - seules deux communes nouvelles se sont formées avant le 1^{er} janvier 2016 - les communes du Centre-Val de Loire se sont davantage rapprochées après la loi du 16 mars 2015 (*définitions*).

1 Communes nouvelles en Centre-Val de Loire



2 Communes fusionnées en Centre-Val de Loire entre 2009 et 2019 par département

Départements	Communes concernées par une fusion	Communes nouvelles		Population concernée		Nombre communes	Densité de population (habitants/km²)
		Nombre	en %	Nombre	en %		
Cher	5	2	5	1 900	2	287	42
Eure-et-Loir	56	18	42	36 300	38	365	74
Indre	11	5	12	8 500	9	241	33
Indre-et-Loire	9	4	9	10 000	11	272	99
Loir-et-Cher	34	10	23	25 800	27	267	52
Loiret	13	4	9	12 400	13	325	100
Centre-Val de Loire	128	43	100	94 900	100	1 757	66
France métropolitaine	2 577	824	///	2 615 200	///	34 838	119

Note de lecture : dans le Cher, 5 communes ont fusionné entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2019, pour donner naissance à 2 communes nouvelles, concernant 2 % de la population régionale.

Source : Insee, Recensement de la population 2017, Code officiel géographique

C'est d'ailleurs au 1^{er} janvier 2016 qu'il y a le plus de créations dans la région, comme au plan national.

Certaines communes ont fusionné à plusieurs reprises (4 cas). Par exemple, en 2012 dans l'Eure-et-Loir, Bleury et Saint-Symphorien-le-Château se sont unies pour former Bleury-Saint-Symphorien. Puis en 2016, cette dernière a fusionné avec Auneau pour devenir Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Des fusions localisées principalement dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher

En Centre-Val de Loire, comme en France métropolitaine, la majorité des communes nouvelles résultent de la fusion de 2 communes. Mais pour quatre communes nouvelles, ce nombre dépasse 5. Ainsi, Cloyes-Trois-Rivières, en Eure-et-Loir, est issue de la fusion de 9 communes en 2017. Dans ce département, 8 communes sur 18 sont issues d'un regroupement d'au moins 3 communes, 5 sur 10 dans le Loir-et-Cher, une seule dans chacun des autres départements.

Dans l'Eure-et-Loir, 56 communes se sont regroupées en 18 nouvelles en dix ans (figure 2). Avec le Loir-et-Cher, ces deux départements regroupent 70 % des communes fusionnées et concentrent 65 % des communes nouvelles. Voisines de ces deux départements, la Normandie et les Pays de la Loire rassemblent également un grand nombre de regroupements : plus de 200 ont eu lieu dans le Maine-et-Loire, la Manche ou le Calvados.

Le Cher, 287 communes, comptabilise très peu de mouvements : 5 communes ont fusionné en 2 nouvelles, en 2019. Le même phénomène s'observe dans les départements limitrophes de Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes ou Nouvelle Aquitaine.

95 000 habitants concernés par une fusion de communes

52 % des communes nouvelles ont moins de 2 000 habitants, alors que c'est globalement le cas de 9 communes sur 10 dans la région. La plus petite, Corquoy (Cher) compte 210 habitants en 2017.

Les fusions aboutissent à la création de 4 nouvelles communes de plus

de 5 000 habitants : Cloyes-Trois-Rivières (Eure-et-Loir), Le Controis-en-Sologne (Loir-et-Cher), Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (Eure-et-Loir) et Le Malesherbois (Loiret), la plus peuplée (8 200). Au total, dans la région, 95 000 habitants ont été concernés par au moins un redécoupage municipal.

Peu d'impact sur les contours en unités urbaines

La fusion des communes influence les découpages administratifs. Au 1^{er} janvier 2016 la commune nouvelle d'Ingrandes-Le-Fresne sur Loire dans les Pays de la Loire a été créée, de la fusion entre Ingrandes (Maine-et-Loire) et Le Fresne-sur-Loire (Loire-Atlantique). Ce rapprochement a nécessité de modifier les limites départementales pour intégrer la seconde commune au département du Maine-et-Loire, ainsi que les contours des cantons et des arrondissements. Ce cas rare, et inexistant en Centre-Val de Loire, se produit également sur d'autres périmètres tels que les zonages d'études.

Concernant les unités urbaines (*définitions*), par exemple, au 1^{er} janvier 2017, la commune de Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher), appartenant à l'unité urbaine d'Onzain, a fusionné avec deux autres communes dites « rurales » au sens des unités urbaines (Coulanges et Seillac). La commune nouvelle de Valloire-sur-Cisse est née. La situation est la même pour Veuzain-sur-Loire, fusionnant Onzain (unité urbaine d'Onzain) et Veuves. L'unité urbaine d'Onzain, intégrant au départ Onzain, Chouzy-sur-Cisse et Chaumont-sur-Loire reste composée au final de trois communes mais sur un périmètre élargi d'environ 26 km².

En Centre-Val de Loire, comme partout ailleurs, la fusion entraîne de ce fait un étalement du périmètre et parfois une diminution du nombre de communes par unité urbaine. En conséquence le nombre de communes hors unités urbaines baisse, les regroupements concernant essentiellement des petites communes. Ainsi au 1^{er} janvier 2010, 1 502 communes dites « rurales » étaient comptabilisées dans le zonage en unités urbaines, soit 85 % des communes de la région, contre 1 461 au 1^{er} janvier 2020 (83 %).

Définitions

► Communes nouvelles

- La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a substitué au régime antérieur de fusion de communes une procédure renouée de regroupement, aboutissant à la création d'une « commune nouvelle ».
- La loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes, a mis en place des incitations financières temporaires afin de favoriser la création de communes nouvelles avant le 1^{er} janvier 2016. Ces incitations ont été prorogées sur l'année 2016.
- La loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 a complété le dispositif, en permettant le maintien des communes associées sous forme de communes déléguées lors de la création de commune nouvelle.
- Enfin, la loi n° 2019-809 du 1^{er} août 2019 élargit cette possibilité aux communes nouvelles créées entre le 17 décembre 2010 et le 8 novembre 2016 par

fusion de plusieurs communes dont l'une au moins est issue d'une fusion effectuée dans le cadre du régime antérieur de fusion de communes. Cette même loi autorise désormais, outre la suppression totale de l'ensemble des communes déléguées, la suppression d'une partie seulement des communes déléguées, par décision du conseil municipal de la commune nouvelle. Les communes nouvelles du millésime N résultent de fusions qui ont eu lieu entre le 02/01/N-1 et le 01/01/N.

► Unité urbaine

La notion d'unité urbaine correspond à celle plus communément admise d'agglomération. Elle repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes n'appartenant pas à une unité urbaine sont dites « rurales ».

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Rédactrice en chef :
Stéphanie Héran

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- [Code officiel géographique au 1er janvier 2020, Insee.fr, septembre 2020.](https://www.insee.fr/fr/themes/communes-nouvelles)

